



Commune de
Marboz



**BULLETIN
MUNICIPAL
2017**

Résidence autonomie
"Soleil"

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Budgets	2
Les Commissions	4
Composition des commissions	7
CCAS	8
CLIC	9
Intercommunalité CA3B	10
PPRT	12
Petite enfance	13
Médiathèque	14
Fleurissement	14
Comité des fêtes	15
Les MarmoZ	16

Enseignement

Collège le Grand Cèdre	16
Ecole publique	17
Sou des écoles publiques	17
Ecole Saint-Joseph	18
Collège Saint-Pierre	18
OGEC	19
APEL	19

Les associations ont la parole...

Culture

Music'Harmonie	20
La Cantavive	20
Los Bricolos	21
EveryDance sonorisation	21
Amicale Tarot loisir	22

Sport

Les Amis du cheval	22
Judo	23
Yoga	23
Laura'ssocation	23
Gaule marbozienne	24
Association communale de Chasse	24
Sport Boules	25
Pétanque club	25
Badminton	25
Basket Bresse Revermont	26
Cyclo marbozien	27
Bozmar team	27

ESB Foot	28
Gym pour tous	28
Tennis club	29
Sapeurs-pompiers	29

Généralités

Généralités en mouvement	30
Amicale des donneurs de sang	30
FNACA	31
Amicale des Seniors	31
Groupement paroissial	32
Aumônerie	32
Liste des associations	33
Commerce et artisanat	34
Salle des fêtes	36
Informations communales	37
Calendrier des fêtes	38
Etat civil	40



Bulletin réalisé par :
Elisabeth JACQUET, responsable du groupe de travail
bulletin municipal ;
Christelle MOIRAUD, Isabelle DOS SANTOS VIERA,
Jocelyne CHATELET, Céline MONINOT,
Cécile NAVARIN, Marie-Christine VITTE,
Laurence POCHON et Alexandre DELIANCE.

Toute idée ou suggestion apportée pour la réalisation
de ce bulletin municipal sera la bienvenue.

LE MOT DU MAIRE

L'année 2017 vient de se terminer. Il faut dès à présent poursuivre l'action et suivre le chemin que les élus de la commune ont choisi d'emprunter.

Les réalisations 2017, vous les retrouverez pour l'essentiel, dans les rapports des différentes commissions.

Clap de fin pour 3 gros chantiers :

- la maison de la chasse,
- la médiathèque,
- la résidence autonomie « Soleil »

L'ensemble de ces réalisations a nécessité un suivi de chantier régulier. Près de 150 réunions au total se sont déroulées.

Evénements 2017

Quelques moments marquants :

- l'inauguration de la médiathèque,
- les journées des conscrits (avril et décembre),
- le 50^e anniversaire du club de Basket,
- l'accession de l'équipe 1^{ère} de football au plus haut niveau régional,
- la Féria, animation très réussie et succès populaire, lourdement perturbée par des intempéries exceptionnelles, pluie, grêle,... avec des dégâts matériels majeurs mais fort heureusement sans préjudice humain,
- la St Crépin,
- le marché de Noël.

Projets 2018

Quelques projets 2017 « glissent » sur l'année 2018, compte tenu de certains délais administratifs ou contraintes de sécurité

- la mise en sécurité de l'accès de l'école élémentaire
- la réhabilitation d'une partie du rez-de-chaussée de la mairie, des façades et annexes,
- la poursuite du programme d'accessibilité,
- l'extension du local pétanque,
- l'installation de jeux place du Carouge,
- le renouvellement du réseau d'eau potable et la mise en séparatif, rue St Crépin (collaboration avec le syndicat des eaux),
- la réflexion d'ensemble sur l'aménagement du Carrefour entre la route de Foissiat et l'Avenue de Bourgogne. Cette réflexion s'inscrit sur une réalisation par tranches de ce secteur (Champ de Foire, Route Départementale jusqu'à la Croix Champillon) ainsi que la démolition de 2 bâtiments communaux.

A noter :

2 projets immobiliers privés sur Marboz
- 1 projet sur le secteur des Sourdières (38 lots)
- 1 projet sur le secteur des Blancs (10 lots)
Ces réalisations sont attendues avec impatience...

Mouvements de personnel

Le départ de Roman BERSOT remplacé par Dorian BOUVARD (apprenti).

Le départ de Anna GOY, coordinatrice des Temps d'Activités Périscolaires suite à l'arrêt des TAP. Le départ de Jacqueline PREVEL après 30 années passées au service de la population remplacée par Florence BOUVARD.



Mouvements au sein du Conseil Municipal

Les démissions de Nathalie BOIVIN et Jean-Marie BESSE remplacés respectivement par Pamela REYDELLET et Alexandre DELIANCE



Fiscalité

La fiscalité locale et communautaire n'ont pas évolué depuis plusieurs années. La baisse des dotations de l'Etat constitue une vraie menace sur nos capacités à investir. Toutefois, il ne sera pas proposé l'augmentation de la fiscalité locale. La réforme de la Taxe d'Habitation telle qu'annoncée pourrait conduire à l'exonération totale en 2020 mais ce, de façon progressive. Dans les 2 années à venir, 30 puis 65 % environ d'exonérations seraient appliqués à 2/3 des ménages marboziens soit 600 foyers fiscaux. L'Etat assure une compensation dont nous attendons les conditions réelles d'application avec « impatience ».

L'activité à Marboz

Le commerce local connaît quelques difficultés, gageons que les perspectives de reprises de fonds de commerces contribueront à améliorer la situation. La commune continue de travailler en partenariat avec celles et ceux qui souhaitent développer ce secteur économique.



Nous saluons l'arrivée sur Marboz de Loïc MOIRAUD, repreneur des Ets NEVEU Jean-Paul (plâtrerie-peinture).

Souhaitons-lui pleine réussite.

Les zones d'activité

Une compétence économique, assurée par la CA3B depuis le 1^{er} janvier 2017.

Zone de Malaval : l'entreprise d'espaces verts DELAY MOIRAUD devrait s'installer sur cette zone. Par ailleurs, une parcelle de 1 600 m² reste à commercialiser. Zone des Bergeries : Toutes les parcelles ont trouvé preneur soit 7 parcelles. Bienvenue à M. FURZAC, M. et Mme LALLEMAND, M. ANWEILER.

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Marboz a intégré la CA3B, comme 74 autres communes.

Les services de proximité : la voirie, la gestion des déchets, la petite enfance, le service d'Assainissement Non Collectif, sont toujours gérés par le pôle territorial de proximité « Bresse Revermont » situé à Val Revermont.

Une OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat se poursuit sur notre secteur.

L'engagement des élus de la Commune, et de nos proches voisins, dans les groupes de travail ou commissions, permet d'alimenter les débats sur un projet de territoire en cours d'élaboration. A cet égard, la réalisation d'un terrain synthétique de football sur Marboz devrait se concrétiser dans les mois à venir. La faisabilité d'une salle polyvalente que nous avons souhaité faire émerger avec tous les élus de l'ex communauté de communes de Coligny, fait également partie des projets. Les capacités d'accueil de nos infrastructures actuelles ne satisfont plus les associations existantes.

Je voudrai remercier mes collègues du Conseil Municipal investis dans cette direction et les actions communales. Mes remerciements s'adressent également au personnel communal et à tous ceux qui donnent du temps, de l'énergie, au bénéfice de notre belle commune de Marboz.

J'adresse en mon nom et celui de mes collègues, des vœux de bonne santé, réussite et solidarité pour 2018, à l'ensemble de la population.

Alain GESTAS
Maire

Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Bourg en Bresse

LE BUDGET ANNÉE 2017

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (eau, électricité, combustibles, entretien de bâtiments, de voies et réseaux, etc.)	596 350 €
CHARGES DE PERSONNEL	762 950 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS	35 000 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions, contingents et participations)	321 800 €
CHARGES FINANCIÈRES (intérêts des emprunts)	47 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000 €
AUTOFINANCEMENT REPORTÉ à la section d'investissement	197 914 €
Dotations aux amortissements	87 000 €
TOTAL	2 049 014 €

RECETTES

ATTÉNUATION DE CHARGES	5 000 €
PRODUITS DES SERVICES	87 300 €
IMPÔTS ET TAXES	1 317 564 €
(contributions directes et indirectes)	
DOTATIONS, PARTICIPATIONS	444 251 €
ET SUBVENTIONS	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	92 000 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	102 899 €
TOTAL	2 049 014 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

ÉQUIPEMENT y compris restes à réaliser sur année précédente

Documents d'urbanisme	6 500 €
Acquisition de terrains	24 127 €
Acquisition matériel	32 790 €
Acquisition bâtiment	37 000 €
Aménagement cimetière	31 284 €
Création plan d'eau	5 000 €
Aménagement Plan d'eau	8 000 €
Eclairage public, électrification rurale	48 832 €
Réseaux télécommunications	6 410 €
Aménagement médiathèque	20 000 €
Mur soutènement et trottoirs RD 28	3 126 €
Aménagement mairie	116 226 €
Local des chasseurs	9 481 €
Aménagement village	141 798 €
Signalisation	7 336 €
Accessibilité bâtiments communaux	85 359 €
Carottage terrain de foot	13 000 €
Aménagement local pétanque	48 000 €
Aménagement jeux du Carouge et centre de Loisirs	12 500 €
Réfection toitures stade	26 500 €
Plan de Prévention des Risques technologiques	37 000 €
Travaux Aménagement école publique	27 639 €
Travaux stade municipal	19 280 €
TOTAL	767 188 €

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Remboursements d'emprunts	125 000 €
Déficit antérieur reporté	237 149 €
TOTAL	362 149 €

TOTAL DES DÉPENSES 1 129 337 €

RECETTES

ÉQUIPEMENT y compris restes à réaliser sur année précédente

Subventions :

Aménagement médiathèque	129 000 €
Construction local des chasseurs	17 184 €
Aménagement village	74 000 €
Toilettes publiques	7 000 €

TOTAL 227 184 €

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

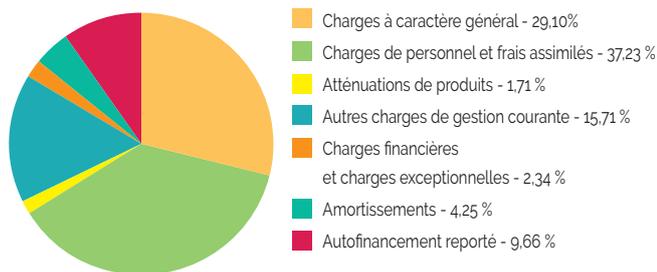
TVA sur investissement récupérée	160 000 €
Taxe d'aménagement	14 000 €
Affectation excédent de fonctionnement	345 239 €
Produit des cessions	98 000 €
Amortissements	87 000 €
Virement de section de fonctionnement	197 914 €

TOTAL 902 153 €

TOTAL DES DÉPENSES 1 129 337 €

BUDGET GÉNÉRAL

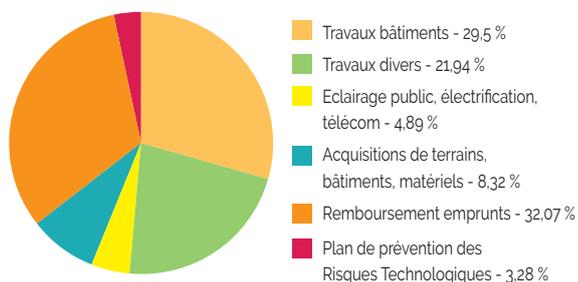
Dépenses section de fonctionnement 2017



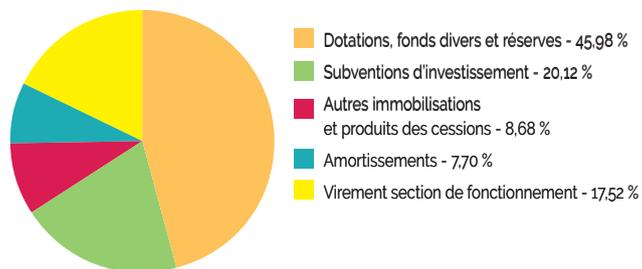
Recettes section de fonctionnement 2017



Dépenses section d'investissement 2017



Recettes section d'investissement 2017



ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES

Frais généraux	33 800 €
Charges financières	39 500 €
Dotation aux amortissements	85 000 €

Total des dépenses d'exploitation 158 300 €

RECETTES

Ventes produits fabriqués, prestations services	52 000 €
Subvention d'exploitation	72 800 €
Opérations d'ordre entre section	32 000 €
Produits exceptionnels	1 500 €

Total des recettes d'exploitation 158 300 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Solde d'exécution	72 362 €
Dépenses d'équipement	270 858 €
Emprunts	80 000 €
Reprise sur autofinancement antérieur	32 000 €

Total des dépenses d'investissement 455 220 €

RECETTES

Subventions d'investissement	47 000 €
Emprunts	195 000 €
FCTVA	58 000 €
Amortissements des immobilisations	85 000 €
Affectation de résultat	70 220 €

Total des recettes d'investissement 455 220 €

LES COMMISSIONS

COMMISSION TRAVAUX NEUFS GESTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DES ESPACES VERTS

Hervé Sochay

▲ Convention ESAT

Cette convention est reconduite chaque année pour l'entretien de l'étang des Teppes et des aires de repos de Florence, Ste Colombe, Quinet, Maladières, Gorevel, Bot-tière). Il s'agit de travaux d'entretien des espaces verts (tonte, et débroussaillage).

Coût => 4 653 € TTC

▲ Aménagement cimetièrè

Une entreprise de travaux publics a rrealisè les travaux de rrefèction du parking EST du cimetièrè en enrobè et de l'entrèe en bi-couche.

Coût => 11 824 € TTC

Pose d'un nouveau caveau d'attente et d'un nouvel ossuaire.

Coût => 5 629 € TTC

Réalisation d'un aménagement paysagé par les employés communaux à l'entrèe OUEST du cimetièrè.

Coût => 414,72 € TTC

A noter que l'aménagement de la zone cave urne par les employés municipaux se poursuivra pour l'année 2018 notamment en plantation.



▲ Aménagement centre de loisirs

Une nouvelle aire de jeux a été rrealisèe cette année au centre de loisirs par les employés communaux. Il s'agit d'une petite cabane comportant 2 murs d'escalade obliques pour une tranche d'âge de 2 à 8 ans, d'un mini parcours tunnel pour une tranche d'âge de 2 à 12 ans, et de la mise en place de 3 nouveaux bancs.

A noter que 2 anciens jeux ont été restaurés et remis en place dans l'aire de jeux.

Coût total => 5 108 € TTC, dont 5 000 € pour la commune et 108 € pour le centre de loisirs.

A cette occasion, le centre de loisirs a décidé d'investir dans l'achat d'une bande de protection (soleil, pluie) soutenue par des poteaux pour recouvrir la zone de jeux.

Souhaitons que cette nouvelle installation apporte entière satisfaction à nos enfants.

▲ Entretien terrains de sports

Nous attachons beaucoup d'importance concernant l'entretien de nos terrains de football, cela passe par une bonne fertilisation, par des opérations mécaniques de décompactage que nous avons fait réaliser par un prestataire car nous n'avons pas le matériel nécessaire.

Bien sûr je n'oublie pas l'implication de nos employés pour les tontes et l'arrosage.

Nous sommes en pleine réflexion, concernant l'installation d'un arrosage intégré sur le terrain d'honneur qui nous apporterait plus de souplesse dans la gestion, l'efficacité, et la pertinence de l'entretien de ce terrain.

Coût fertilisation => 3 529 € TTC pour les terrains honneur & annexe

Coût carottage => 6 495 € TTC pour les terrains honneur & annexe

▲ Aménagement village – Propreté

Pose de nouvelles corbeilles à papiers avec seau de 60 litres sur le secteur de la salle des fêtes.

Coût => 1 746 € TTC pour 5 corbeilles tulipes.

▲ Plantations

Remplacement de 8 liquidambars avec rrefèction des fosses de plantation et achat d'arbustes pour la création de nouveaux massifs – Route du Revermont et au cimetièrè.

Coût => 2 017 € TTC, ces travaux ont été exécutés par nos employés communaux.

▲ Loisirs détente

A noter qu'un nouveau jeu pour les enfants sera installé début 2018 sur la place du Carouge.

Ce jeu comprenant une tour de 1,80 m, un mur d'escalade oblique, une échelle oblique et une échelle vrille s'adressera aux enfants de 4 à 12 ans.

Ces travaux seront rrealisèes par nos employés communaux.

Coût du jeu => 4 968 € TTC

▲ Achat de matériel

Acquisition par la commune d'une herse multifonctions qui servira au dèfeutrage des terrains de sports, mais qui pourra aussi être destinée à l'entretien de différentes surfaces (allée, gazon synthétique, aires sablées).

Acquisition d'une tronçonneuse d'élagage avec un lamier de 35 cm.

Coût total => 1 348 € TTC

▲ Environnement

Une subvention de GRT gaz d'un montant de 5 000€ est allouée à la commune de Marboz, dans le cadre de compensation de reboisement suite aux travaux de l'entreprise sur notre commune qui peuvent impacter notre environnement naturel.

Cette subvention sera reconduite pour deux années supplémentaires.

Une entreprise locale a été retenue pour l'année 2017 afin de réaliser des plantations sur deux sites de la commune, à savoir : l'étang des Teppes et la zone d'activité commerciale des Bergeries.

Le choix des arbres 60 environ s'est fait en tenant compte de l'environnement végétal des 2 sites pour ne pas les dénaturer.

▲ Fleurissement

L'orage de grêle du 30 juillet 2017 d'une intensité jusqu'alors jamais vue de mémoire de Marbozien aura eu raison des espoirs de notre commune de bien figurer au niveau départemental.

Cela n'enlève rien à l'égard de notre comité de fleurissement qui j'en suis sûr sera là début 2018 avec une motivation intacte.

J'ai une pensée particulière pour les membres qui nous ont quittés cette année, et je souhaite la bienvenue aux nouveaux qui vont intégrer une équipe formidable entièrement dévouée à l'embellissement de notre village.

▲ Rue des Fleurs

De nouveaux pots, au nombre de dix-huit, ont été achetés pour le remplacement des bacs en béton disgracieux et difficiles à déplacer notamment pour la préparation de la fèria .

Coût 559 € TTC.

VOIRIE-ASSAINISSEMENT AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET AGRICOLES URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Jacques Perdrix

Zones économiques :

Les Bergeries : Aménagement en cours d'une parcelle par un transporteur « T J A »

Acquisition d'une parcelle par une entreprise de négoce et une autre par une entreprise de service. Une dernière parcelle d'environ 2 000 m² reste disponible.

Malaval : Il reste 1 parcelle disponible 1 600 m² sur cette zone.

Travaux de réseaux humides programmés pour le début de l'année 2017 :

Comme annoncé sur le bulletin précédent des travaux de renouvellement ou modifications de réseaux d'eau potable et assainissement ont été réalisés :

- Dans le secteur du Carouge, des travaux d'assainissement pour un montant de 196 000 € HT (mise en séparatif) et le renouvellement du réseau d'eau potable ainsi qu'au Montet bas jusqu'à la Grange des Bois pour un montant de 235 430 € HT de travaux.
- Modification de l'implantation du réseau d'eau potable route de la Croze pour 23 300 € HT de travaux.

Pour 2018 le renouvellement du réseau d'eau potable ainsi que la mise en séparatif Rue St Crépin sont programmés, étant donné que sur ce secteur, une étude d'aménagement est en cours. Celle-ci comprend la rénovation en surface de la rue Saint Crépin, l'aménagement du carrefour de l'avenue de Bourgogne (RD996) et la route de Foissiat (RD28B) et la prise en compte par une étude d'ensemble de la redéfinition du champ de foire (avant-projet 2019).



Voirie :

Réfection des voies

Voie communale n° 9 Le Crozet : 350 ml (rechargement) 10 127 € HT

Voie communale n°9 Les Loyons : 45 ml (reprofilage) 14 425 € HT

Voie communale n° 3 Malatrait : 1 690 ml (rechargement) 51 789 € HT

Voie communale n°3 Les Blancs : 70 ml (pose de canalisations et regards) 13 474 € HT

Voie communale n°5 La Fromone : 570 ml (enduit monocouche) 4 842€ HT

Voie communale n°35 Le Rompay : 580 m² (scarification + enduit bicouche) 2 682€ HT

Voie communale n°23 Les Eclachats : 840 m² (scarification +enduit bicouche) 3 903 € HT

Voie communale n° 104 Les Cornus : 1965 m² (scarification +enduit bicouche) 9 064 € HT

Voie communale n°161 Promaty : 1652 m² (scarification + enduit bicouche) 7 654€ HT

Voie communale n°20 Route de la Carronnière : 208 m² (enduit bicouche) 3 480€ HT

Divers travaux de point à temps et renforcement sur l'ensemble des voies communales pour un total de 70 tonnes de matériaux et un montant de 8 400 € HT.

Urbanisme Environnement

Depuis le 1^{er} juillet de cette année les dossiers d'urbanisme (permis de construire...) ne sont plus traités par la Direction Départementale des Territoires (DDT) mais par la nouvelle communauté de communes (CA3B). Un service spécifique a été créé. Il se trouve à Montrevel en Bresse.

L'exploitation des bois dans nos forêts entraîne parfois la dégradation des chemins ruraux, propriété communale. Ces dégradations lors du débardage ou du transport sont de la responsabilité des propriétaires des massifs boisés exploités. De ce fait il est conseillé à ces propriétaires de préciser dans le contrat de vente qu'en cas de dommages sur ces voies une remise en état sera à la charge de l'acheteur.

COMMISSION GESTION ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Christian Marguin

Avec quelques mois de retard et 80 réunions de chantier, **la rénovation du foyer logement s'est terminée début décembre**. Malgré un démarrage un peu laborieux d'une ou deux



entreprises lors de la première phase du chantier, l'ensemble des travaux s'est bien déroulé. Seul gros point noir, l'installation de l'ascenseur qui nous a retardés et qui a créé beaucoup de désagréments pour les résidents.

Le 5 février 2015, le maire a signé une convention de partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'énergie et d'e-communication de l'Ain. Dans cette convention le syndicat s'engageait à prendre en charge financièrement des travaux pour faire des économies d'énergie dans les bâtiments communaux. Après presque 3 ans d'attente, une entreprise a réalisé ces travaux. Il s'agissait de poser des détecteurs de mouvements pour les éclairages dans les locaux comme les WC et locaux de ménages, installer des horloges pour couper les vmc la nuit ou encadrer les heures d'éclairages des terrains de sports. A part la médiathèque, tous les locaux communaux étaient concernés.

Après avoir rénové l'intérieur des **anciens vestiaires du foot** en 2016, une entreprise locale a remplacé la toiture et une autre les chenaux percés. Il ne restera plus que les portes à peindre par les employés communaux pour avoir un bâtiment presque neuf.

Le 30 juillet en fin d'après- midi un orage de grêle d'une intensité jamais vue dans la région s'est abattu sur la commune. Tous les véhicules de la commune qui se trouvaient sur la fêria pour la sécurité ont été grêlés. Un certain nombre de bâtiments communaux ont plus ou moins subi des dégâts. Les plus touchés sont l'église, la médiathèque et les ateliers municipaux. Le montant des devis de travaux sur les bâtiments s'élève à plus de 30 000 € TTC remboursables en partie par les assurances.





COMMISSION SPORT/CULTURE, RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS, VIE COMMERCIALE, COMMUNICATION

Elisabeth Jacquet

Cette année 2017, notre commune a été marquée par l'inauguration de la médiathèque, le 50^e anniversaire de l'association Basket Bresse Revermont et par l'ouverture de la maison de la chasse.

Le nombre d'adhérents à la médiathèque, toutes générations confondues, est en nette progression. Chacun peut désormais, durant les permanences d'ouverture, consulter, échanger, lire... dans un cadre spacieux et

très agréable. L'accueil sur place de groupes (écoles) est fréquent ; divers ateliers animés par l'équipe de la médiathèque ou intervenants extérieurs se sont déroulés cette année. Vous pourrez découvrir sur le blog de la médiathèque la diversité de ses activités (mediathequedemarboz.wordpress.com)

L'intervention dans les écoles du BBR (Basket Bresse Revermont) et de l'ESB Tennis dont le but était de faire connaître aux enfants ces activités sportives, entraîne à nouveau une augmentation importante des demandes d'inscriptions au sein de ces 2 associations.

Le nombre de licenciés basket est passé d'une centaine en 2014/2015 à 160 pour la saison 2017/2018. L'ESB tennis se trouve cette année à nouveau dans l'obligation de limiter le nombre de licenciés. Les difficultés

rencontrées l'an passé en matière de créneau horaire perdurent. Elles sont accentuées cette année malgré la bonne volonté des responsables de trouver une entente pour l'organisation des matchs, en particulier le dimanche. La question de l'implantation d'une salle polyvalente sur le secteur a été évoquée dans le cadre du projet d'investissements de la CA 3B.

L'ESB Football connaît également une augmentation des licenciés seniors. Ces effectifs en hausse nécessiteraient la mise à disposition d'un terrain supplémentaire. A cet égard, un travail partenarial avec la CA 3B pourrait faciliter la création d'un terrain synthétique.

Les excellents résultats sportifs obtenus cette année par ces 3 associations sont à marquer d'une pierre blanche.

A noter le dynamisme des responsables de l'association « Génération en mouvement » qui montrent leur volonté d'échanger, de

s'adapter aux besoins, aux souhaits des jeunes et moins jeunes retraités.

Le comité des fêtes a connu, comme les années précédentes, le succès mérité lors de la fête patronale et de la Saint Crépin. L'organisation de la Fête patronale a suscité cette année de nouvelles contraintes administratives obligatoires. Cette tâche a été réalisée en partenariat avec le comité des fêtes et la commune. L'orage de grêle du 30 juillet n'a heureusement pas causé de victime mais des dégâts matériels importants.

En matière de sécurité, nous attirons l'attention des responsables associatifs sur l'obligation de maintenir ou de renforcer les moyens prévus à cet effet.

N'oublions pas le rôle déterminant des associations qui contribuent au maintien et au renforcement du lien social dans notre commune. D'ailleurs, une nouvelle association à Marboz a vu le jour, LAUR'ASSOCIATION.

L'équipe municipale, très impliquées dans la vie associative, assure son soutien financier, logistique, relationnel avec une implication directe dans le lancement des projets ; elle joue parfois un rôle de médiation au sein des associations.



▲ Vie commerciale

L'Union commerciale de Marboz (UCAM) n'existe plus en tant que telle mais, avec la bonne volonté d'un certain nombre de commerçants, la perspective d'une nouvelle association n'est pas à exclure.

Ces commerçants ont accepté de se joindre au groupe de travail, composé d'élus, des présidents du fleurissement et du comité des fêtes, chargé de mettre en place une signalétique permettant de flécher les services, les commerces, les sites culturels, sportifs, éducatifs, parkings ...

La présence de ces commerçants, soucieux de la vie de la commune et de son développement, permet à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain de participer à l'évaluation d'un diagnostic concernant la signalétique, indispensable pour la réalisation de ce projet. Nous remercions vivement la CCI pour son aide précieuse.

Un grand merci à tous les responsables d'associations et aux membres de leurs équipes pour le travail accompli.

MARBOZ BASKET

Pluie de médailles sur le Basket Bresse Revermont



■ Les séniors 1 masculins, champions D3, accèdent à la départementale 2. Photo DR

Le club de Montrevel, Coligny et Marboz a réalisé la plus belle saison de son histoire.

La saison 2016-2017 du basket départemental tire à sa fin. Pour les responsables du BBR, cette saison est à marquer d'une pierre blanche. Et elle n'est pas encore terminée. Dimanche, dans la salle de la J.L. Bourg, deux équipes seront en compétition pour disputer le titre départemental de leur catégorie.

« Notre équipe U13 filles va rencontrer Saint-Amour pour une finale très revermontoise, explique fièrement Dominique Chaffaud, coprésident du

BBR. L'équipe coachée par Maxime Vasselín a déjà réalisé un superbe parcours en terminant première invaincue du championnat. Le titre serait vraiment une belle récompense. Quant à notre équipe U15 filles, elle affrontera Confrançon. Cette équipe, coachée par Amandine Veuillet, vient déjà de remporter la coupe de l'Ain. Un doublé serait une remarquable performance. »

Cinquantenaire du club

Deux autres équipes ont également brillé tout au long de la saison pour terminer sur une note brillante. Les U17 filles, qui ont évolué cette année en

groupe A de ligue, ont remporté la coupe de l'Ain. Leur entraîneur, Stéphane Encarnacao, est ambitieux pour son groupe qui visera le titre la saison prochaine. Enfin, l'équipe 1 seniors masculins de Fabien Glasson a été sacrée dernière championne de l'Ain de départementale 3 et évoluera donc la saison prochaine en départementale 2.

Pour cette année du cinquantenaire du club, ces trois titres assurés et les deux espérés resteront, quoi qu'il en soit, une performance jamais encore réalisée par le club local. Ils symbolisent ce nouvel élan qui va de Montrevel à Coligny en passant par Marboz.

COMMISSION SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS

Jocelyne Chatelet



Les Grandes Sections de maternelle,
le jour de la rentrée



La rentrée scolaire 2017/2018 en chiffres

L'effectif global (école publique et privée) de 418 élèves est stable, il représente environ 18,5 % de la population Marbozienne.

181 élèves sont inscrits à l'école primaire publique et 134 à l'école privée ; le collège privé compte 103 élèves.

Nous avons poursuivi l'équipement informatique de l'école publique, avec l'installation, cet été, de 2 vidéos-projecteurs et le remplacement de quelques ordinateurs « vieillissants ».

► **Le fait marquant de cette année est le retour à la semaine de 4 jours, et donc l'arrêt des TAP -Temps d'Activités Périscolaires- ; suite à un décret paru à la fin du mois de juin, la décision a été prise conjointement avec les enseignants, après avoir mené une enquête auprès des familles.**

Concernant le restaurant scolaire, il fonctionne toujours de la même manière, en liaison froide, repas livrés par un prestataire, et servis par Chantal et Annie. Depuis la rentrée de septembre, ce sont les parents qui inscrivent leurs enfants pour les repas, sur un site dédié à cet effet.

La commission « repas » se réunit régulièrement pour proposer, évaluer et valider les menus en fonction des choix proposés par le prestataire.

En septembre, **le Centre de loisirs a été équipé de nouveaux jeux extérieurs** (voir photo), mis en place par nos agents municipaux ; ils font le bonheur des petits et des plus grands.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission Travaux neufs, Gestion des services techniques et des espaces verts :

Responsable : M. SOCHAY Hervé, M. MARGUIN Christian, M. MOREL Gérard, Mme MOIRAUD Christelle, M. GRANGER Julien, M. ROBERT Luc.

Commission Voirie, Assainissement, Affaires agricoles, Environnement, Affaires économiques et urbanisme :

Responsable : M. PERDRIX Jacques, Mme VITTE Marie-Christine, M. POCHON Gérard, M. NEVORET Benoît, Mme MONINOT Céline, M. ROBERT Luc, M. DELIANCE Alexandre.

Commission Gestion et entretien des bâtiments communaux :

Responsable : M. MARGUIN Christian, Mme JACQUET Elisabeth, M. SOCHAY Hervé, M. MOREL Gérard, M. NEVORET Benoît, M. GRANGER Julien.

Commission Sports Culture, Relations avec les Associations, Vie commerciale, Communication :

Responsable : Mme JACQUET Elisabeth, Mme CHATELET Jocelyne, Mme VITTE Marie-Christine, Mme NAVARIN Cécile, M. MOREL Gérard, Mme MOIRAUD Christelle, Mme POCHON Laurence, Mme MONINOT Céline, Mme DOS SANTOS VIEIRA Isabelle, M. DELIANCE Alexandre.

Commission Scolaire et Centre de Loisirs :

Responsable : Mme CHATELET Jocelyne, Mme JACQUET Elisabeth, M. POCHON Gérard, Mme NAVARIN Cécile, Mme POCHON Laurence, Mme REYDELLET Pamela.





ACTIVITÉS

Le repas des anciens offert aux personnes âgées de 70 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint a été organisé le samedi 9 septembre 2017. Il s'agissait cette année du cinquantième anniversaire du repas des anciens. A cette occasion, l'ancien président ainsi que tous les anciens membres du Conseil d'Administration du CCAS ont été invités à participer à ce repas.

Cet après-midi, animé par Pascale et Gilou s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Le repas préparé par « la Table Marbozienne » et servi par les membres du Conseil d'Administration du CCAS et leurs conjoints a été très apprécié.

Les doyens de l'assemblée, Simone BONNET, Elise BLANC, René MICHEL et Marcel CORNATON ont été honorés par la Croix Rouge.

Une tombola a été organisée. Les lots à retirer chez les commerçants de MARBOZ ont été offerts par le CCAS.

Comme chaque année, les membres du CCAS ont procédé à la distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus n'ayant pu assister au repas annuel. Ce sont 110 colis qui ont été distribués. Les pensionnaires « Marboziens » des maisons de retraite ont reçu des ballotins de chocolat.

Le Président du CCAS, Alain GESTAS et les membres du Conseil d'Administration ont convié les résidents du Foyer Logement ainsi qu'un membre de leur famille, le personnel concerné et les adjoints, à une rencontre sur place le mardi 19 décembre 2017. Ce moment de convivialité et d'échanges, renouvelé chaque année s'est déroulé autour d'un verre et de quelques friandises. Les futurs résidents ont également été invités. Des explications sur le fonctionnement de la résidence « nouvelle formule » et les modalités d'aides ont été données.

BUDGET

Le budget 2017 s'est élevé en dépenses et en recettes :

- pour la section de fonctionnement à 143 440 €
- pour la section d'investissement à 54 336 €.

RÉSIDENCE AUTONOMIE « SOLEIL »

Les travaux de réhabilitation du foyer-logement désormais dénommé « résidence autonomie Soleil » sont terminés. Le bâtiment comporte 28 logements dont 24 studios et 4 T2. 5 studios et 2 T2 sont disponibles. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie. La redevance s'élève à 419,50 € pour un studio et à 476,18 € pour un T2.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Nathalie BOVIN a donné sa démission de ses fonctions de conseillère municipale. Elle a été remplacée au sein du Conseil d'Administration du CCAS par Madame Paméla REYDELLET.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS :

Président : M. GESTAS Alain, Maire

Membres élus par le Conseil Municipal :

- Mme JACQUET Elisabeth, Vice-Présidente
- Mme VITTE Marie-Christine
- M. POCHON Gérard
- Mme DOS SANTOS VIEIRA Isabelle
- Mme REYDELLET Pamela

Membres nommés :

- M. MALIN Jacques, représentant les Associations Familiales
- Mme CONVERT Ghislaine, représentant les Associations de retraités et de personnes âgées
- Mme LAINEZ Marie-Ange, représentant les Associations de retraités et de personnes âgées
- M. RENOUD Noël, représentant les Associations de personnes handicapées
- M. PONCIN Bernard, représentant les Associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

L'ADMR
RECROUTE
N'hésitez pas à passer !

L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

Gamme AUTONOMIE
Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, téléassistance,...)

Gamme DOMICILE
Ménage, repassage, préparation des repas, courses, déplacements,...

Gamme FAMILLE
Garde d'enfants, soutien aux familles

50% DE RÉDUCTION OU DE CREDIT D'IMPÔT*

Selon vos aspirations et vos disponibilités, venez renforcer notre équipe de bénévoles !
Un service de proximité au coeur de l'humain

Contact :
ADMR BRESSE REVERMONT
Place de la Mairie
01370 Saint-Etienne-du-Bois
Tel: 04.74.25.85.37
E-mail : asaintetienne@fedec01.admr.org

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN
ADAPA
L'aide à domicile pour tous

L'ADAPA,
au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- L'Aide à la personne
- L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Et d'autres services encore...

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

A la une ! Prévention & Animation
Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir

Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos **Ateliers Prévention & Animation**

Contactez-nous au **04 74 45 59 65**
Votre contact de proximité :
Maryline SOUPE DIT DUBOIS
m.soupe-dit-dubois@adapa01.com

16 rue de la Gare
01370 St Etienne du Bois
Jeudi 14h - 15h30

Mairie de Coligny
2e et 4e mardi 14h - 15h30

Mairie de Jasseron
1er et 3e mardi 14h - 15h30

les Ateliers ADAPA

Association Intermédiaire
Domicile Services
Des solutions proches et solidaires

www.services-ain.com

Mise à disposition de personnel et services

Ménagez-vous !
Pour vos travaux de jardinage,
ménage, bricolage
Pensez AIDS !

Pour nous contacter
801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04 74 23 23 81 - 07 87 02 29 06
fax : 04 74 23 09 18
domicile.services01@gmail.com

Conception : Des Rêves en Couleurs - C. Gimenez / AIDS

**Centre local d'information et de coordination
CLIC
des Pays de Bresse**

Une question ?
Des renseignements,
un thème vous préoccupe...

**Etre fort,
C'est demander de l'aide !**

**Demander de l'aide,
c'est être fort !**

Le CLIC vous informe
et vous oriente !

Le CLIC des PAYS de BRESSE, Centre local d'information et de coordination, est un service **gratuit** pour les personnes âgées de + 60 ans, leurs familles et entourage, ainsi que pour les professionnels, les élus et les bénévoles.

Le **CLIC des PAYS de BRESSE** situé à Saint-Trivier-de-Courtes est porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) depuis le 1er janvier 2017, et géré en entente avec la Communauté de communes Bresse et Saône, et celle de la Veyle.

Tout comme 68 autres communes, la votre rentre dans le rayon d'action du **CLIC des PAYS de BRESSE** et permet à ses habitants de bénéficier des diverses informations pour l'amélioration de leur quotidien : les offres de soins, les services permettant le maintien à domicile, l'accès aux droits...

Le service les accompagne dans la constitution des dossiers de différentes aides existantes. De manière plus ponctuelle, il aborde aussi la question des structures d'accueil dans le cas où le maintien à domicile n'est plus possible.

Dans le cadre de sa mission de prévention et d'accompagnement, le **CLIC des PAYS de BRESSE** planifie des actions de prévention. Les thèmes abordés sous différentes formes (conférence, ciné-débat, ateliers, échanges intergénérationnels) sont variés et accessibles à tous : mémoire, audition, prévention des chutes, alimentation, nouvelles technologies, patrimoine et succession, conduite automobile, l'alimentation....

Les demandes peuvent être traitées :

- par téléphone au 04 74 30 78 24 du lundi au vendredi (possibilité de laisser un message pour rappel)
- lors d'un entretien au CLIC des PAYS de BRESSE, 58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes
- sur rendez vous en permanence (possible sur Coligny, Montrevel en Bresse, Pont de Vaux, Pont de Veyle)

01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES
04 74 30 78 24 / contact@clicidespaysdebresse.org

L'INTERCOMMUNALITÉ

UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE DES HABITANTS



La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est née il y a un an de la fusion des intercommunalités de Bourg-en-Bresse, Bresse Dombes sud Revermont, Coligny, La Vallière, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Treffort-en-Revermont et du syndicat mixte Cap3B. Retour sur les réalisations et les projets de cette intercommunalité désormais à l'échelle du bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse est née officiellement le 1^{er} janvier 2017. Le premier conseil communautaire s'est réuni le 13 janvier 2017 pour

Chiffres clés

- 133 000 habitants
- 75 communes
- 119 élus au conseil communautaire, 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués
- 600 agents qui dépendent de quatre directions générales : économie / attractivité, infrastructures / aménagement, ressources / moyens, proximité
- Parmi les équipements et services de proximité gérés par la nouvelle Agglomération : 6 multi-accueils, 2 micro-crèches, 6 relais assistants maternels, 9 centres de loisirs, 10 déchetteries, 25 parcs d'activités économiques, 2 terrains de rugby, 8 terrains de football, 7 gymnases
- Les équipements qui rayonnent sur l'ensemble du territoire : la piscine Carré d'Eau à Bourg-en-Bresse, La Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse (camping 4*, piscine, activités nautiques), le Conservatoire à Bourg-en-Bresse (musique et théâtre)

élire le président (Jean-François Debat) et les 25 membres du bureau. Dès la création de l'Agglomération, les élus ont choisi une organisation décentralisée avec des accueils du public au siège à Bourg-en-Bresse, mais aussi dans les pôles territoriaux situés à Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et Val-Revermont. Ces pôles assurent la gestion des services de proximité.

L'Agglomération exerce toutes les compétences qui étaient auparavant celles des intercommunalités fusionnées. Les élus travaillent à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera une stratégie de développement. En attendant, les premières actions concrètes se sont mises en place. Depuis septembre, la Communauté d'Agglomération finance des séances d'enseignement de la natation à tous les élèves de CE1. En 2019, ce sont également les CM1 qui bénéficieront de sessions.

Fiscalité : harmonisation des taux

En avril et septembre, le conseil communautaire a délibéré par deux fois pour définir la politique fiscale de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse. Il a fixé les taux des taxes locales (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) et approuvé les abattements. Les élus ont décidé d'un taux moyen pondéré se rapprochant des pratiques des anciennes intercommunalités. Ces dispositions se traduisent, soit par une légère augmentation, soit par une légère baisse du montant de l'impôt des contribuables. Les impacts se limitent à quelques euros par foyer.

L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE

Extension de la gratuité d'accès à la plage de la Plaine Tonique

Située près de Montrevel-en-Bresse, la base de loisirs de la Plaine tonique est une destination privilégiée pour la saison estivale : un lac de 95 hectares, des activités nautiques et motonautiques, un centre aquatique et un camping 4 étoiles labellisé camping Qualité (3^e camping en Auvergne Rhône-Alpes avec ses 586 emplacements). A partir de 2018, les habitants des 75 communes de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg en Bresse auront accès à la plage sur présentation d'une carte individuelle nominative en cours de validité.

Deux cas de figure possibles

- Pour les habitants déjà détenteurs de la carte d'accès Base de Plein Air La Plaine Tonique, cette carte est valable jusqu'en 2020. Il leur suffira, comme auparavant, de se rendre à la mairie de leur domicile pour retirer la vignette 2018 et des deux années suivantes, sur présentation d'un justificatif de domicile.
- Pour les habitants non détenteurs de la carte existante, ils pourront se présenter physiquement auprès des mairies de : Attignat, Béréziat, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Etrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse, Marsonnas, Saint Didier d'Aussiat, Saint Martin le Châtel, Saint Sulpice pour retirer la nouvelle carte, valable de 2018 à 2020. Elle leur sera délivrée contre présentation d'un justificatif de domicile et la somme de 5 euros pour frais d'établissement. Chaque année, la carte sera mise à jour par une nouvelle vignette à retirer au même endroit toujours sur présentation d'un justificatif de domicile.

En aucun cas, la carte et les vignettes millésimées 2018 / 2019 /2020 ne seront délivrées ni au guichet ni à l'accueil de la Plaine Tonique. A noter que l'accès est gratuit pour les enfants de moins de 3 ans et que les autres activités : piscine, ski nautique, voile, canoës, VTT... sont bien entendu payantes.



▲ **Vous trouverez ci-dessous, les coordonnées relatives au maintien des services de proximité du pôle « Bresse Revermont ».**

Dans l'organisation de celui-ci, il convient de noter le positionnement des élus, comme suit :

- **Monique WIEL**, Maire de Val-Revermont, Vice-présidente de la CA3B en charge du Tourisme et du Pôle de Proximité « Bresse Revermont »,
- **Alain GESTAS**, Maire de Marboz, Vice-président de la CA3B en charge de l'enfance et des équipements sociaux,
- **Bruno RAFFIN**, Maire de Coligny, Conseiller délégué de la CA3B en charge de l'Habitat Rural.

A cet égard, il convient de rappeler qu'une opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) se poursuit sur notre secteur.

Par ailleurs, le plan pluriannuel d'investissement arrêté par les élus de l'ex Communauté de Communes de Coligny met en perspective :

- la réalisation d'un terrain synthétique de football sur Marboz,
- la réalisation d'une salle polyvalente sur le secteur.

L'investissement des élus locaux dans les groupes de travail et les commissions thématiques, les conférences territoriales etc. devrait permettre d'aboutir à la concrétisation de ces projets.



Fonction	Agent	Adresse électronique	Coordonnées téléphoniques
DIRECTION			
Directeur de pôle (temps partiel)	Thierry ROLLET	thierry.rollet@ca3b.fr	04 74 42 38 42
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Accueil	Christel VAILLER	christel.vailler@ca3b.fr	04 74 42 38 40 (standard)
ENVIRONNEMENT- ASSAINISSEMENT- INGÉNIERIE			
Technicien déchets/SPANC	Mathieu HAEGELIN	mathieu.haegelin@ca3b.fr	04 74 42 38 41
Technicien SPANC /études et programmation voirie ex-CCCC	Julien MICHEL	julien.michel@ca3b.fr	04 74 42 38 43
Technicienne SPANC/études et programmation voirie ex-CCTER/Infrastructures	Ingrid PERDRIX	ingrid.perdrix@ca3b.fr	04 74 42 38 44
CULTURE			
Chargée de mission culture	Bérandère BULIN	berangere.bulin@ca3b.fr	04 74 42 38 40
Musicienne intervenant en milieu scolaire	Aline JOANNON	aline.joannon@ca3b.fr	04 74 42 38 40
Musicien intervenant en milieu scolaire	Didier JOANNON	didier.joannon@ca3b.fr	04 74 42 38 40
Musicien intervenant en milieu scolaire	François PUTHET	francois.puthet@ca3b.fr	04 74 42 38 40
Multi-accueil Pom'cannelle (Saint Etienne du Bois)			
Directrice	Isabelle BASSET-JACQUINOD	pomcannelle@ca3b.fr	04 74 25 08 46
Directeur adjoint	Simon DEFIVES	simon.defives@ca3b.fr	04 74 25 08 46
Multi-accueil Caram'bole (Bény)/ Microcrèche Car'hibou (Domsure)			
Directrice	Isabelle BADOUX	carambole@ca3b.fr	04 74 30 41 53
Directrice adjointe	Nathalie JULLIEN		
Relais Assistantes Maternelles CaRAMel (Val-Revermont)			
Responsable	Carmen PEREIRA	relais.caramel@ca3b.fr	04 74 42 33 04
Animatrice	Marie-Jo HOORNE		
DÉCHÈTERIES			
Déchèterie de PIRAJOUX	Thierry MAYER	cccc-decheterie@orange.fr	04 74 47 32 14
Déchèterie de PIRAJOUX	Horaire d'hiver : du 1 ^{er} novembre au 31 mars Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14 h à 17 h Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h	Horaire d'été : du 1 ^{er} avril au 30 octobre Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14 h à 18 h Samedi : 9 h à 18 h	
Déchèterie de SIMANDRE	Horaire d'hiver : du 1 ^{er} octobre au 31 mars Lundi : 14 h à 17 h - Mercredi : 14 h à 17 h Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h	Horaire d'été : du 1 ^{er} avril au 30 septembre Lundi : 14 h à 17 h - Mercredi : 14 h à 17 h - Vendredi : 12 h à 15 h Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h	
Déchèterie de VAL-REVERMONT	Horaire d'hiver : du 1 ^{er} octobre au 31 mars Lundi : 14 h à 17 h - Mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h Vendredi : 12 h à 15 h Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h	Horaire d'été : du 1 ^{er} avril au 30 septembre Lundi : 14 h à 17 h - Mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h Vendredi : 12 h à 15 h - Samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h	

SITES INDUSTRIELS ET RISQUES TECHNOLOGIQUES

L'arrêté d'approbation du PPRT (plan de prévention des risques technologiques), rendu le 28 juillet 2015, a obligé la mise en œuvre des mesures de prévention des habitats riverains. Sur la commune de Marboz, 7 maisons ont été impactées par la déclaration d'utilité publique. Une sera démolie courant 2018/2019 au mieux et une sera concernée par le délaissement. Des travaux de renforcement sur 5 autres habitations seront réalisés. Le déploiement de l'ensemble de ces mesures constitue un changement majeur dans le quotidien des habitants concernés. Conscient de cette réalité, le conseil municipal s'emploie à les accompagner au plus près dans les démarches à effectuer. Il s'agit d'une véritable obligation morale, répondant tout autant à la mission de service public qu'à la défense des principes républicains.

Dans le cadre de ce PPRT, la réglementation française stipule que chaque citoyen résidant ou travaillant dans une zone à risques industriels majeurs doit être informé des risques qui le concernent et des conduites à tenir en cas d'alerte. Cette information, dispensée tous les 5 ans, sera reconduite en fin d'année 2018.



SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

AIN

DES AIDES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT A MARBOZ

Notre Commune est actuellement en Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sous l'égide de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B), de même que les autres communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Coligny.

Cette opération, limitée dans le temps, a pour objectif d'améliorer les logements anciens du parc privé en apportant :

- des conseils gratuits et sans engagement, en particulier dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de l'adaptation des logements aux situations de handicap,
- des aides financières accordées (sous condition de ressources) aux propriétaires occupants réalisant des travaux d'amélioration thermique ou d'adaptation de leur résidence principale,

- des aides financières accordées (sans condition de ressources) aux propriétaires de logements locatifs énergivores, anciens ou vétustes, ou de logements vacants destinés à la location, réalisant des travaux d'amélioration.

Pour vous informer, vous pouvez contacter SOLIHA Ain (anciennement PACT de l'Ain) – organisme spécialisé dans ce domaine et choisi pour animer cette opération :

- soit en vous rendant à l'une des permanences mensuelles, le 3^e mercredi de chaque mois en mairie de COLIGNY ou MARBOZ,
- soit en appelant directement SOLIHA Ain : Denis PERRIN, 04 74 21 02 01 - mail : d.perrin@solihain.fr

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous

Li@in
Réseau public
Fibre optique
des Communes de l'Ain

Rapidité
Sécurité
Symétrie
Capacité
Fluidité de connexion

TV HD 3D
e
Internet Très Haut Débit
Téléchargement immédiat
Fichiers images/plans
Fichiers photos/vidéos

Accédez au Très Haut Débit à (Nom de votre commune) !

Interconnexion de sites distants
Hébergement à distance
Partage de connexions
Téléphonie sur IP
Vidéo/Visio-conférence

Jusqu'à **1 Giga**

Jusqu'à **400 mega**

Téléphonie Fixe illimitée
TV HD/3D
TV sur le Net
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

SIEA AIN La Région Auvergne-Rhône-Alpes

PETITE ENFANCE

DEUX STRUCTURES D'ACCUEIL POUR LA PETITE ENFANCE

Le multi-accueil « Caram'bole » à Bény et la micro-crèche « Car'hibou » à Domsure accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. « Caram'bole » dispose de 30 places, « Car'hibou » de 10 places. Les parents ont le choix entre un accueil régulier ou occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sauf le vendredi à 18h. Les deux structures proposent des repas préparés sur place.

Le personnel est attaché au respect du rythme de développement des enfants. Les structures proposent régulièrement des activités et animations : contes, semaine du

goût, fêtes d'été, spectacle de Noël, projet en lien avec l'école pour les futurs élèves. Elles organisent aussi des ateliers spécifiques pour les grands-parents ou les parents. En 2017, enfants et parents ont pu partager des moments privilégiés autour de la musique grâce à l'intervention d'Aline Joannon, musicienne intervenante. D'autres ateliers étaient consacrés à l'exploration sensorielle par des activités de stimulation visuelle et sonore ou la manipulation de différentes textures. Des actions qui devraient se développer en 2018.



Renseignements et inscriptions
Multi-accueil « Caram'bole »
et micro-crèche « Car'hibou »
Isabelle Badoux, directrice
Tél : 04 74 30 41 53.
Courriel : carambole@ca3b.fr.



**CHÉQUIER
JEUNES 01**

Demande ton chéquier sur chequierjeunes.ain.fr

Toutes les infos sur chequierjeunes.ain.fr
03 87 78 78 21



www.ain.fr

AIN⁰¹
le Département

LA MÉDIATHÈQUE

PREMIÈRE BOUGIE POUR LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Une première année placée sous le signe du développement puisque l'installation dans ses nouveaux locaux, agréables spacieux et fonctionnels a permis de proposer de multiples et nouvelles animations pour tout public.

En effet plusieurs "premières" ont eu lieu. Ainsi le concert d'Yvan Marc "Nos vies d'ours" a enchanté petits et grands avec ses ballades Folk et aérées sous forme de petites histoires.



Une offre variée

La médiathèque propose de nombreuses nouveautés tout au long de l'année tout genre et tout public afin d'offrir un choix important et varié aux usagers, adhérents ou non.

Des jeux de société sont également mis à disposition sur place, un système de prêt aux usagers est en cours de réflexion.



Puis, le talentueux duo "Autrement dit", avec ses poèmes accompagnés à la guitare a amené un regard nouveau sur la poésie.

La projection de courts-métrages sur le thème de la justice en partenariat avec l'agence du court a occasionné d'intéressantes discussions lors du convivial apéritif d'après séance.

Enfin, les deux écoles ainsi que des classes du collège ont pu être accueillies sur place tout au long de l'année pour des ateliers personnalisés, des lectures offertes et des prêts de documents.

Les horaires d'ouverture :

- Lundi de 15 heures à 18 heures
- Mercredi de 14 heures à 18 heures
- Vendredi de 15 heures à 18 heures
- Samedi de 10 heures à 12 heures



Inauguration de la médiathèque, 1^{er} avril 2017

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre blog : <https://mediathequedemarboz.wordpress.com>

Et sur le site de la commune de Marboz : www.marboz.fr

Adresse mail : bibliotheque.marboz@orange.fr

Tél. 04 74 42 02 08



LE FLEURISSEMENT



Le comité de fleurissement a marqué cette année le 50^e anniversaire du club de basket. Nous n'avons malheureusement pas de photos, l'orage de grêle ayant détruit presque tout l'ensemble du fleurissement du village. Le ballon qui symbolisait les 50 ans a disparu par la suite.

LE COMITÉ DES FÊTES

DES AFICIONADOS PAR MILLIERS !

Plus de 1200 personnes au spectacle Rodéo, 1100 gourmands au repas paella et plusieurs milliers de festayres aux bodegas du samedi soir. La 13^e édition de la Feria de Marboz aurait pu connaître un engouement encore plus spectaculaire si les intempéries et la grêle ne s'étaient pas invitées à la fête dimanche 30 juillet. Heureusement, et c'est le plus important, aucun visiteur de la Feria n'a été blessé malgré quelques ecchymoses sans fâcheuses conséquences. Le comité des fêtes donne rendez-vous en 2018 pour une nouvelle édition de la Feria.. moins glaciale !

Moins de trois mois plus tard, la **fête de la Saint-Crépin** rassemblait de nouveau des centaines de sportifs et gourmands à l'occasion de la corrida et du bal des jeunes le samedi et de la Marcheboz (marche gourmande) qui a accueilli 276 randonneurs le dimanche. Là encore, malgré un temps incertain, le marché des produits du terroir et la parade des vieux tracteurs connurent un vif succès populaire.

Une belle récompense pour une équipe du comité des fêtes toujours aussi dévouée à la cause locale.



Marche de la St Crépin

LES MARMOZ

Le Centre de Loisirs, « Les Marmoz » est une association affiliée à Familles Rurales. **Les quatorze parents bénévoles portent cette structure avec cinq salariées** : Emmanuelle MICHEL, Directrice, Delphine SAUVET, Gaëlle GERMAIN, Marie-Véronique BERTON et Marie-Hélène JACROT-BONDY, animatrices. Elles sont soutenues par du personnel supplémentaire pendant les vacances.

En référence au projet éducatif, notre premier objectif est l'accueil de l'enfant dans une atmosphère conviviale qui lui permet de s'épanouir pleinement.

L'équipe d'animation propose des activités ludiques et éducatives aux enfants âgés de 3 à 12 ans sur le temps périscolaire, les mercredis et durant les vacances.

Depuis 2016, un club pré-ados nommé le Boz'Club permet aux collégiens de se retrouver chaque mercredi après-midi et durant les vacances scolaires. Chaque ven-

dredi débutant les vacances, une soirée est organisée par les jeunes en présence de l'animatrice.

Sans le soutien financier de la municipalité et de la CAF, le Centre de Loisirs ne pourrait pas proposer des activités et sorties à tarifs accessibles au plus grand nombre des familles.

Les ventes de raviolis et de sapins ont permis d'acheter la toile tendue installée au-dessus des jeux extérieurs. Ces derniers ont été financés par la Mairie à hauteur de 5000 €, le reste a été pris en charge par l'association.

Infos pratiques

• Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h45 – mercredi de 7h à 18h30.

• Contact au 04 74 51 45 44

Pour plus d'informations : www.famillesrurales.org/lesmarmoz/marboz.fr

Agenda : l'assemblée générale du Centre de Loisirs se tiendra le 26 janvier 2018. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous serons ravis de vous accueillir !



LE COLLÈGE

Contactez-nous au 04 74 47 33 80 ou par mail ce.0011071j@ac-lyon.fr

LE GRAND CÈDRE À COLIGNY

- Les 16 classes de la 6^e à la 3^e accueillent 400 élèves.
- Langues vivantes enseignées : anglais, allemand, espagnol.
- Options : ouverture sur le monde du travail, latin, grec, athlétisme.
- Ateliers : cinéma, presse, lecture, chorale
- Activités sportives : tennis, ski, hand, vtt, cirque, athlétisme...
- Dispositifs particuliers : remédiation, tutorat

L'ÉCOLE PUBLIQUE



L'école publique compte 8 classes avec 184 élèves. 11 enseignants interviennent. L'école est repassée à 4 jours à la rentrée 2017 avec 4 matinées (8h40- 11h55) et 4 après-midi (13h50-16h35) équilibrés.



Les projets de l'an dernier ont tous été menés à bien : classe transplantée pour les CM1 et les CM2 en Auvergne, classe transplantée pour les GS sur 2 jours à Lélèx, sortie d'une journée pour toutes les autres classes, participation aux rencontres sportives USEP avec les écoles du secteur, marché des connaissances la dernière semaine de l'année...

De nombreux projets sont à l'ordre du jour pour les mois à venir : classe transplantée anglais, séances de natation, semaine du goût, fête de la science, mur d'escalade dans l'enceinte de l'école en période 5... Tout cela financé par un Sou des écoles efficace.

LE SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Une vingtaine de parents d'élèves et enseignants composent le Sou des écoles Publiques de Marboz. Notre association loi 1901 peut également compter sur le soutien et l'aide de nombreux parents lors des manifestations.

Le but du Sou est d'améliorer la vie de l'école en finançant en partie ou en totalité des activités dans le cadre scolaire, des voyages de fin d'année, un spectacle de Noël, ou simplement des achats de matériels ...

Afin de réaliser un maximum de projets pour les enfants, le sou des écoles organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations.



- La vente de tartes sucrées et salées lors de la fête de la Saint Crépin,
- l'organisation d'un quine loto le 2 décembre 2018 à la salle des fêtes
- une vente de fromage fort et de reblochons au cœur du village le 4 février prochain en partenariat avec la Crèmerie de Marboz,
- un vide grenier : cette année rendez-vous le 9 avril 2018 sur le terrain stabilisé.

Bien évidemment, toute l'équipe du sou se fera un plaisir de vous accueillir dans la joie et la bonne humeur lors de nos manifestations. Mais également au sein de nos commissions pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

L'ÉCOLE PRIVÉE ST JOSEPH

182 avenue de Bourgogne
01851 MARBOZ
04 74 42 36 20
stjosephmarboz@free.fr
www.ecolestjosephmarboz.com

L'année scolaire 2016/2017 a été riche en événements. L'équipe éducative très investie a conduit de nombreux projets.

Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont participé à un cycle pétanque avec le club de Marboz ainsi qu'à un cycle d'initiation aux gestes de premiers secours. Nous avons organisé une rencontre sportive avec les 4 écoles privées du secteur.

Les CP/CE1 ont découvert la vie d'antan au Domaine des Planons. Les CM1/CM2 se sont initiés à l'archéologie. Les 4 grandes classes



ont exploité le thème de la mythologie grecque qui a donné lieu à de magnifiques costumes pour le carnaval.

Pour les CE2/CM1/CM2 l'année a été marquée par un voyage à Giron puis par le parcours du Sentier Mémoire de Pierres à Roissiat.

Les élèves de maternelle ont poursuivi leur projet jardinage avec les CE2/CM1. L'école a reçu le 3^e prix départemental au

concours de fleurissement « Graines de l'Ain ». M. Renoud est revenu partager ses talents de pâtissier. L'année s'est terminée par une excursion au centre équestre de Thézillieu où chaque enfant a reçu un fer à cheval porte-bonheur.

Au mois de juin a eu lieu notre kermesse placée sous le thème des danses traditionnelles. Nous remercions nos intervenants Aline, Didier et François.

LE COLLÈGE ST PIERRE



Collège
Saint Pierre
INSTRUIRE ET ÉDUIQUER



à Fribourg en Allemagne pour le marché de Noël. Les 3^e ont, pour leur part, visité l'Assemblée Nationale.

- **Semaine d'intégration en Vanoise** : mi-septembre tous les élèves de 6^e sont partis, accompagnés de professeurs et d'éducatrices, sous la responsabilité de Mme Convert pendant une semaine à Peisey Nancroix. Le but : former une classe soudée pour les années collège !
- Une élève à l'honneur : **Julie Humbert a terminé première de toutes les classes de 6^e du département** suite au concours organisé par l'Association des Anciens Maires et Adjoints de l'Ain.
- **Voyages culturels** : Les 5^e se sont rendus à l'abbaye d'Ambronay et au château des Allymes, les élèves germanistes sont allés

- **Cours découverte** : Certains collégiens suivent un cours approfondi animé par Mme de Vesvrotte. L'an dernier, le thème portait sur l'étude de la ville de Lyon. Cette année, le thème étudié concerne saint Exupéry.
- **Reprise des ateliers artistiques**. Depuis la rentrée, les élèves participent à un club écriture et pratiquent le chant choral. Après les vacances de Noël, ils pourront s'initier au théâtre.



Brevet des collèges :
96,5% de réussite pour la session 2016-2017 dont 75,9% de mentions.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2018 se feront à partir du mois de décembre

Journées Portes Ouvertes :
- Samedi 3 février 2018 (10h-13h)
- Vendredi 6 avril 2018 (16h45-19h)



261 Route du Collège - 01851 MARBOZ
04 74 51 01 71
www.st-pierre-marboz.wix.com/college

L'OGEC

ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'Ogéc a pour mission d'assumer juridiquement la gestion des deux établissements qui composent l'Ensemble Scolaire Saint Pierre-Saint Joseph de Marboz.

L'Ogéc remercie encore une fois chaleureusement tous les parents, professeurs et artisans pour leur implication dans la vie de l'ensemble scolaire.

Directions pour les deux établissements.

- Chef d'établissement Collège et coordinateur : M. Nicolas CLAIR : 04 74 51 01 71
- Chef d'établissement Maternelle et Primaire : Mme Cécile MARQUIS - 04 74 42.36.20
- Présidente : Claude BOUCHET de FAREINS

Effectifs à la rentrée 2017 : **104 élèves au collège, 134 au primaire.**

Tarifs 2017-2018 (sous réserve de modification)

CONTRIBUTION DES FAMILLES

Par mois sur 10 mois. Dégressif selon le nombre d'enfants.

	Collège St Pierre	Ecole St Joseph.		
		primaire	maternelle	TPS
1 ^{er} enfant	49 €	41 €	38 €	34 €
2 ^e enfant	38 €	32 €	30 €	25 €

Concernant les investissements réalisés, l'Ogéc a acheté du matériel informatique et renouvelé du mobilier. Des travaux pour l'accessibilité et la sécurité ont été réalisés au collège avec la réalisation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, la pose d'une protection coupe-feu sur l'escalier principal, l'isolation du local des archives...

Pose d'une deuxième main courante dans les escaliers du collège.

Achat d'un nouveau mobilier dans une classe.



L'APEL

ÉCOLE ST JOSEPH COLLÈGE ST PIERRE

L'APEL de Marboz est une association qui organise différentes manifestations au cours de l'année scolaire pour soutenir financièrement les projets pédagogiques définis par les enseignants de l'école et du collège privés.

Rendez-vous :

- Samedi 10 mars : animation
- Dimanche 6 mai : vente de tartes
- Dimanche 1^{er} juillet : kermesse
- Vendredi 21 décembre : veillée de Noël



MUSIC'HARMONIE

Les musiciens de Music'harmonie originaires de Marboz et des communes voisines se réunissent chaque semaine, le mercredi ou le vendredi pour jouer ensemble un répertoire varié et renouvelé chaque année.

Durant l'année 2016/2017, l'orchestre s'est associé à d'autres groupes pour certaines manifestations, la Cantavive pour le concert de Noël, l'harmonie de la Haute Bresse pour le concert d'été et l'harmonie de Coligny pour un concert intercommunal à Verjon.



Pour 2018 c'est avec l'harmonie de Saint-Nizier-le-Bouchoux que Music'harmonie présentera un concert de Nouvel An le 21 janvier à la salle des fêtes de Marboz.

Un spectacle, à l'initiative de Périne Névoret, associant musique, chant et

théâtre rassemblera des personnes désirant exprimer leur talent sur scène. Deux représentations auront lieu les samedi 7 et dimanche 8 juillet.

Pour tout renseignement ou pour rejoindre le groupe, n'hésitez pas à prendre contact avec Isabelle Maréchal (06 82 24 67 10).

LA CANTAVIVE



Notre chorale à quatre voix se réunit chaque semaine, sous la direction du chef de chœur Roland Meneguz, pour chanter un répertoire sacré, profane et de chansons françaises.

En janvier 2017, nous avons chanté à l'issue de la cérémonie des vœux du maire.

Nous avons donné plusieurs concerts :

- à l'église de Verjon le 2 avril,

- sous la halle du marché à Marboz le 18 juin à l'occasion de la fête de la musique,

- à St André de Bâgé le 8 juillet avec le chœur de Buxtehude,

- à l'église de Bény pour Anouk le 17 décembre.



Le 21 octobre, nous avons reçu le trompettiste Jean Claude Borelly à l'église de Marboz pour un concert exceptionnel.

Vous aimez chanter, même si vous ne connaissez pas la musique, venez nous rejoindre le mardi soir de 20 à 22 heures à la salle de musique (derrière la mairie), vous partagerez le plaisir de chanter et de concrétiser des projets en commun.

Contact de la Présidente Sylviane Berthet, tél : 04 74 51 05 44 / 06 08 75 05 08.

